



**FOOTGOLF FRANCE**  
Association Française de FootGolf

---

**PROCES VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
25 JUIN 2019**

---

L'an deux mille dix neuf

Et le mardi 25 juin

A 18 heures

Au siège de l'Association (45/47 rue Paul Bert - 92100 Boulogne-Billancourt)

Les membres de l'Association Française de FootGolf se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de clôturer l'exercice de l'an deux mille dix-huit.

Monsieur Ivan SUBILEAU, actuel Secrétaire Général de l'Association, est désigné Président de séance.

Une feuille de présence est signée en début de séance par les membres présents de l'Assemblée Générale.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée et met à disposition des membres :

- Un exemplaire de la convocation de l'Assemblée ;
- Le projet de texte des résolutions soumises à l'Assemblée ;
- La feuille de présence certifiée exacte ;
- Les statuts actuels de l'Association Française de FootGolf ;
- Le rapport d'activité de l'Association Française de FootGolf ;
- Les comptes annuels de l'Association Française de FootGolf au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Le Règlement Intérieur de de l'Association Française de FootGolf ;
- Le Règlement Sportif de de l'Association Française de FootGolf ;
- Le Règlement Ethique & de Discipline de l'Association Française de FootGolf ;

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

**A titre ordinaire :**

1. **Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2017 ;**
2. **Rapport moral du Président pour l'année 2018;**
3. **Approbation des comptes clos de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;**
4. **Quitus aux membres du Comité Directeur ;**
5. **Approbation du Règlement Intérieur**
6. **Approbation du Règlement Sportif**
7. **Approbation du Règlement Ethique & de Discipline**
8. **Questions diverses.**



**FOOTGOLF FRANCE**  
Association Française de FootGolf

Le Président de séance donne la parole aux membres de l'Assemblée désirant la prendre.  
Des observations sont échangées et des explications complémentaires sont fournies.

\* \* \*

Après discussion et échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **A TITRE ORDINAIRE**

#### **RESOLUTION 1**

##### ***Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2017***

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance, adopte le procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'an deux mille dix-sept.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

#### **RESOLUTION 2**

##### ***Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et affectation du résultat***

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance et entendu le rapport oral du Président et de l'Expert-Comptable sur la situation morale et financière de l'activité pour l'exercice 2018, approuve ledit rapport et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 faisant apparaître un résultat déficitaire de 8 072 €. L'Assemblée Générale confirme l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2018 au compte report à nouveau.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

#### **RESOLUTION 3**

##### ***QUITUS aux membres du Comité Directeur***

L'Assemblée Générale donne aux membres du Comité Directeur de l'Association quitus entier et sans réserve de leur gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

#### **RESOLUTION 4**

##### ***Approbation du Règlement Intérieur***

Un membre de l'Assemblée propose un amendement sur la version proposée en demandant qu'une période de mutation pour les joueurs soit précisée du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril de chaque saison sportive.  
Après discussion, cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents

Après discussion, cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents  
L'Assemblée Générale, approuve ledit Règlement intérieur avec cet ajout.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**



**FOOTGOLF FRANCE**  
Association Française de FootGolf

### **RESOLUTION 5**

#### **Approbation du Règlement Sportif**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Règlement Sportif présenté, approuve ledit Règlement Sportif.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

### **RESOLUTION 6**

#### **Approbation du Règlement d'Ethique & de Discipline**

Un membre de l'Assemblée propose un amendement sur la version proposée du Règlement d'Ethique & de Discipline en demandant que des frais de 100 €, à la charge du demandant, soient appliqués pour toute demande d'Appel d'une décision de la Commission d'Ethique & de Discipline, et ce, afin d'éviter toute demande abusive.

Après discussion, cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents

L'Assemblée Générale, approuve à l'unanimité ledit Règlement d'Ethique & de Discipline avec cet ajout.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance de l'Assemblée générale.

Le Président de séance

Monsieur Ivan SUBILEAU  
Secrétaire Général